



Assemblée générale du 13 février 2019

Extrait des délibérations

Délibération sur la convention 2019/001 :

Développement des PME et des Clusters à travers des partenariats transnationaux France/Turquie

Description succincte du projet :

Favoriser les partenariats entre entreprises turques, espagnoles et françaises du secteur de l'aéronautique. Des rendez-vous d'affaires entre entreprises turques et d'Auvergne Rhône-Alpes du secteur de l'aéronautique seront organisés en Turquie et en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le projet sera mené en lien avec le Cluster aéronautique.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

Quorum :	61	Voix pour :	105
Présents :	62	Voix contre :	0
Représentés :	43	Abstentions :	0

Extrait certifié conforme

Le 26 février 2019, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND